

A venir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Démission de Mady Graf

Une femme, Mady Graf, premier magistrat de Moutier, a donné sa démission. Nous signalons ici même, il y a peu, son élection à la présidence du Conseil de ville prévôtois (légalisatif).

En 1971, Mady Graf, institutrice, est élue confortablement sur la liste du Parti socialiste au Conseil de ville. Elle est une des premières femmes à entrer au législatif qui vient d'être créé par la suppression de l'assemblée communale. En 1975, ses pairs l'appellent à la présidence. Esprit indépendant, elle fera une dérogation au protocole dès la première séance: au lieu du discours très officiel qu'on attend, la présidente passe le disque de «l'hymne à la Joie»! Surprise au sein du grave cénacle!

L'année présidentielle de Mlle Graf se termine; elle rentre dans le rang. En décembre 1979, le Conseil de ville élit une institutrice autonomiste à laquelle Mady Graf donne sa voix. Or, le Parti socialiste du Jura bernois (celui de Mlle Graf) est antiséparatiste. Et dans ce Conseil de ville on est à 21 antiséparatistes contre 20 autonomistes; pour une voix, la balance penche donc dangereusement. (Rappelons que les cinq partis en présence se groupent toujours en deux blocs).

La socialiste et antiséparatiste Mady Graf, par indépendance du jugement, considère d'abord les qualités pédagogiques de la candidate et pas son appartenance politique. Ses camarades ne lui pardonneront pas. Elle est vertement tancée, traitée de Judas dans la presse par un UDC antiséparatiste, montrée du doigt.

Dans ces conditions intenable, fidèle à son esprit d'indépendance, Mady Graf rend son tablier... Il n'y a plus que trois femmes (autonomistes) au législatif de Moutier. Aux élections de 1978, Mady Graf avait obtenu un score brillant. Il faut noter qu'elle fut la seule parmi les candidats à avoir recueilli des voix nombreuses chez les autonomistes. C'est assez dire que la population voyait en elle une conseillère modérée et sage. Elle a notamment œuvré dans le domaine social et en faveur des femmes. Toutes auront à la regretter.

Anne-Marie Steullet

A venir

A l'Union des Femmes (GE)

L'Union des femmes organise une séance d'information sur le thème: les assurances dans le cadre de la famille, avec des spécialistes à votre disposition le lundi 10 mars à 20 heures, au Club des aînés, 8, rue Hoffmann.

L'union rappelle en outre les horaires de l'écrivain public: les 1^{er} et 3^e lundi de chaque

mois, de 17 h.30 à 19 heures; la permanence couture tous les mardis de 14 à 16 heures; 4 cours de couture, les mercredis de 14 à 16 heures — le tout à l'av. G. Motta 20; enfin, n'oublions pas les consultations juridiques tous les mercredis de 19 h.30 à 21 heures, rue Verdaine 13.

Au centre de liaison (GE)

L'assemblée générale du centre de liaison des associations féminines genevoises aura lieu le 17 mars à 20 heures à la Taverne de la Madeleine, 1^{er} étage, 20 rue Toutes-Ames.

Assemblée générale de l'AGDF (GE)

L'Association genevoise pour les droits de la femme tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 6 mars à 20 heures, 1, Promenade du Pin (sous-sol). A l'ordre du jour: une première partie statutaire, suivie de l'anniversaire du 6 mars 1960, «20 ans de suffrage féminin à Genève»: interviews de Mmes Alette Aubert et Jacqueline Zurbrugg, députées au Grand Conseil.

Au Lycéum-Club (VD)

Rue de Bourg 15

14 mars à 17 heures: Récital de Gertrud Bauer, mezzo-soprano, accompagnée au piano de Kathe Möller.

28 mars, 17 heures: Récital de Lucette Junod, qui dira «Fusion», poème symphonique pour tire-lignes et cordes à nœuds.

A la maison de la femme (VD)

Eglantine 6

13 mars, à 14 h.30: L'ergothérapie, conférence organisée par l'Union des femmes.

15 au 30 mars: Exposition d'aquarelles de Marguerite Rochat, de photos de M. Peyrolaz. (ouverture: 14 h.30-18 heures, sauf le dimanche).

Dès avril: Cours d'expression écrite, par Madeleine Santschy, écrivain et journaliste; organisé par l'ADF et la Fondation Madeleine Moret. Prix: 50.- (40.- pour les membres d'associations féminines).

Elections nominations

Mme Rose-Claire Schulé (VS)

A la tête des musées cantonaux

Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique a enfin procédé à la nomination du successeur de M. Albert de Wolff à la tête des musées cantonaux. Et, pour affermir son autorité contestée, il divise les pouvoirs, limite les mandats dans le temps

et les assortit du contrôle d'un service administratif (lequel avait provoqué le retentissant retrait de M. Ruppen, tout d'abord appelé à ce poste).

Notre grand commis à la culture sera M. Michel Veuthey, professeur à l'Ecole Normale, dernier lieu où l'on cultive encore le saint respect de nos valeurs sacrées. (Au siècle dernier, les radicaux impies n'y étaient point admis, comme sont aujourd'hui écartés de l'enseignement les trublions dits marxistes et révolutionnaires).

Madame Rose-Claire Schulé, qui avait assuré le long et délicat intérim, à la suite du décès du conservateur cantonal, a été confirmée dans ses fonctions jusqu'à la fin 1981; le communiqué fait élégamment mention de l'âge de la retraite qu'atteindra alors la titulaire.

C'est une femme rayonnante, à la vaste culture, à l'érudition éminente: ethnologue et muséologue, Dr ès lettres en linguistique et dialectologie romane, mais d'un abord si souriant et simple. Mieux que les natifs du canton elle connaît notre patrimoine pour la sauvegarde duquel elle lutte depuis des années, alors que nos promoteurs le vilipendent et que les nostalgiques tombent dans le folklore.

Elle va poursuivre l'interminable inventaire, si important aux yeux du DIP, car l'opposition a relevé un certain laxisme dans la précédente gestion: une trentaine de tableaux demeurent introuvables... Mais aussi donner un nouvel élan à la politique d'achat et d'animation de nos musées, car c'est une personnalité forte et dynamique qui a su s'affirmer et se faire reconnaître. Elle ne s'en laissera point conter.

Lors de la dernière session parlementaire, s'est constituée, sous l'impulsion de la troïka féminine du Grand Conseil: Jacqueline Pont, PDC, Cilette Cretton, PRD et Françoise Vannay, PS, une commission pour la culture qui a réussi à libérer, malgré les compressions budgétaires, un premier et important crédit.

Grâce à la détermination de quelques femmes courageuses et éclairées, nous allons peut-être sortir du marasme actuel.

F. B.

...et à voir

Ouvertures

Ne manquez pas l'émission *Ouvertures*, le 19 mars à 20 h.10: il y sera diffusé le film d'Anne Cunéo et Lucienne Lanaz, «Ciné-journal au féminin». C'est un événement cinématographique sur le plan féministe comme sur le plan suisse. Pour en savoir plus long, reportez vous à notre édition de janvier: Anne-Marie Steullet nous donne des détails («A voir», p. 14, no de janvier 1980).

C. C.

grand passage

le premier des grands magasins genevois

